

## Viré de son école pour racket, il réintègre sa classe 3 mois plus tard

### Le papa du jeune homme harcelé déplore une décision inattendue

**C'**est un papa choqué et surtout inquiet pour son fils qui nous a contactés. À 17 ans, le fils de Didier a été victime de harcèlement, violence et racket de la part de plusieurs jeunes hommes de son école. Le meneur de la bande a été renvoyé de l'établissement en novembre, mais a été réintégré ce lundi dans sa classe. Une décision qui étonne tout le monde, même la direction de l'école.

« Mon fils a peur et ne veut plus retourner à l'école ». Le message de Didier est clair et teinté de surprise. Depuis le début de l'année scolaire et le mois d'octobre en particulier, son fils de 17 ans est victime de violence de la part de plusieurs camarades de classe. Un jeune homme en particulier, qui semble être le chef de la bande, a été renvoyé après avoir tabassé sa victime. Didier apprend aujourd'hui que l'agresseur a été réintégré dans sa classe de quatrième mécanique, à l'Athénée Royal Riva Bella de Braine-l'Alleud. « L'histoire remonte à octobre et n'est pas terminée, souffle le père de famille. Mon fils a été agressé par trois garçons qui l'ont attiré dans un endroit isolé de l'école. Pendant qu'un des trois filmait, mon fils s'est pris des coups de tête et a été racketté. »

Heureusement, un éducateur est intervenu avant que cela ne dégénère, et une procédure de disci-

pline a été lancée au sein de l'établissement. « Cela a pris un mois car la direction et le préfet ont voulu faire cela dans les règles de l'art. Ils ont bien fait leur boulot et ont interrogé tous les professeurs, mais aussi les élèves, relate-t-il. De plus, je suis allé à l'hôpital avec mon fils le jour des faits pour constater ses lésions et nous avons ensuite porté plainte pour coups et blessures. »

En novembre, le leader du trio était purement et simplement renvoyé de la Riva Bella. Mais ce n'est pas la fin des problèmes pour le fils de Didier. « Depuis lors, son agresseur revenait souvent aux alentours de l'école pour menacer mon fils. Les amis de ce garçon l'ont aussi harcelé dans l'école, raconte-t-il. Certains professeurs manquent d'autorité et mon fils évite désormais certains cours car il a peur. Il ne va plus en cours de mathématiques, par exemple... »

#### UNE DÉCISION DU CABINET DE LA MINISTRE SCHYNS ?

Et la situation s'est encore aggravée ce lundi matin. « Nous n'avons pas été prévenus à l'avance, mais le garçon exclu de l'école a été autorisé à revenir, peste le père de famille. En apprenant cela, mon fils est directement rentré à la maison. Il ne veut plus retourner à l'école et nous voulons le changer d'établissement. »

La famille, originaire de Tubize, vit maintenant dans la peur. « En tant que parents, cela nous touche et nous ne dormons plus bien. Dès

qu'il retire 30 euros de son compte, on a peur qu'il se fasse racketter et

on sait qu'il sèche les cours par peur des autres. »

Mais le père de famille n'en veut pas à la direction de l'école. « Ils sont aussi embêtés que nous et n'ont pas non plus été prévenus de la réintégration de l'élève. Le préfet a fait son boulot et je ne lui reproche rien. Il s'agirait en fait d'une décision du cabinet de la ministre de l'Enseignement (Marie-Martine Schyns). Je me fous de savoir quel petit jeu politique est derrière tout cela, mais je veux trouver une solution pour mon fils ! »

Didier ne sait pas quoi faire, d'autant plus qu'il ne peut plus changer son fils d'école d'ici la fin de l'année scolaire. « Apparemment, il faut faire la demande avant le 15 janvier, regrette-t-il. J'ai envoyé un courrier à la ministre pour trouver une solution. Je reste un père et je ne veux pas en arriver à faire quelque chose que je pourrais regretter. Qu'ils le réintègrent pour un recours ou je ne sais quoi, peu importe. Mais alors qu'ils trouvent une nouvelle école à mon fils pour mettre cette histoire derrière nous ! »

Nous avons contacté l'Athénée de Braine-l'Alleud qui nous confirme les faits sans pour autant communiquer d'avantage. Du côté du cabinet de la ministre Schyns, nous n'avons pas pu trouver d'interlocuteur pour répondre à nos questions. Affaire à suivre donc. ●

T.VH